

26.11.2006 - 14:23 Uhr

Votations fédérales - USS: Un progrès social important

Berne (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) se réjouit du OUI très net glissé dans les urnes par les citoyennes et citoyens de Suisse à la nouvelle loi sur les allocations familiales, une vieille revendication syndicale. Un million d'enfants et de jeunes en formation profiteront ainsi de meilleures allocations. Pour nombre de salarié(e)s dont les revenus sont modestes ou moyens, ce sera là un apport financier important.

Ce OUI est un message de solidarité en faveur d'une compensation des charges des familles avec enfants et de celles qui n'en ont pas. Tant la société que l'économie feront donc un pas, nécessaire, vers plus de solidarité. Mais il faudra aller encore plus loin si l'on veut que les enfants ne constituent pas un risque de pauvreté et que les salarié(e)s puissent mieux concilier profession et famille. C'est pourquoi l'USS soutient les efforts déployés pour que les cantons versent des allocations plus élevées encore et exige de ceux-ci qu'ils mettent rapidement en vigueur le nouveau cadre légal.

Il faut en outre développer d'urgence les infrastructures destinées à l'accueil extrafamilial des enfants. Les crèches et les écoles à horaire continu doivent constituer une offre normale et gratuite des services publics, comme l'est déjà l'école obligatoire. À l'avenir, la société suisse doit plus investir pour les enfants et les familles. Ce qui sera payant, tant à long qu'à court terme.

Infos: Natalie Imboden (079 706 62 84; dès 13h env.), secrétaire en charge de ce dossier, Jean-Claude Rennwald (079 318 56 12), vice-président de l'USS, et Christian Levrat (079-240 75 57), vice-président de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100520394> abgerufen werden.